



Vous nous avez fait confiance en inscrivant votre enfant dans l'un de nos accueils et nous vous en remercions. Afin de vous offrir des tarifs adaptés à la réalité des budgets des familles, nous percevons des prestations de services de la Caisse d'Allocations Familiales. Pour cela, nous sommes dans l'obligation d'enregistrer **les éléments ci-dessous**. Merci d'y attacher une attention particulière.

Piero CALVISI - Directeur de la FDMJC Alsace

INFORMATIONS À COMPLETER OBLIGATOIREMENT

Le responsable Père Mère Tuteur

NOM, Prénom du responsable :

Adresse :

Code postal : Ville

Tél. (domicile) Tél. (travail)

Tél. (portable) :

Email :

Je suis au régime général ou local, Je précise mon N° d'allocataire CAF

Ou je suis sous un régime spécial :

MSA, précisez n°:

Conseil de l'Europe

Quotient familial :



Merci de préciser :

Employeur du parent 1 (ou tuteur) :

Employeur du parent 2 :

Nom et n° assurance R.C. :

J'autorise le responsable à prendre toutes les dispositions qu'il jugerait utiles en cas d'accident ou de malaise survenu à mon enfant. Je demande à être prévenu dans les plus brefs délais.

J'autorise que mon enfant soit filmé/photographié dans le cadre de ces activités. Ces films/photos pourront être utilisés pour des publications de la FDMJC D'ALSACE et de la collectivité (documents de communication, réseaux sociaux, site internet...) sans limitation de durée. Si je refuse, je le signale par écrit au directeur du centre.

Fait le, à

Signature des parents : Certifié exact

« Les informations recueillies sont nécessaires pour votre inscription. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association, et organismes financeurs bas-rhinois (CAF, Conseil Départemental, etc...). En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à la structure (périscolaire ou animation jeunesse) dont vous dépendez. »



FÉDÉRATION DES
MAISONS DES JEUNES
ET DE LA CULTURE
D'ALSACE



3-12 ans

Vacances d'Hiver 2019

Du 11 au 22 Février

LES SECRETS
DU MONDE
ANTIQUE

Conception : EMILIE GUYOT / Illustration : NE PASSEZ PAS LA MAIN A L'AUTRE



Avec le partenariat de :



www.bas-rhin.fr



LES SECRETS DU MONDE ANTIQUE

DU 11 AU 22 FÉVRIER 2019

VIENS VOYAGER À BORD DU VAISSEAU
SPATIAL QUI TE TRANSPORTERA À L'ÉPOQUE
DE L'ANTIQUITÉ. NOTRE ÉQUIPE D'ANIMATION T'A
CONCOCTÉ UN PROGRAMME À LA CARTE SELON
TON ÂGE : JEUX DÉFIS, BRICOLAGES, DÉTENTE,
PÂTISSERIES, SORTIES...
POUR DES VACANCES À TON RYTHME !

JEUX OLYMPIQUES
PYRAMIDE ET PÂTISSERIE
BALADE D'HIVER
BRICOLAGES DES 12 TRAVAUX
GOÛTER D'HERCULE



Les inscriptions sont à déposer ou à renvoyer au Péri-scolaire "La Ruche" à Wissembourg.

Rappel : La fiche sanitaire de liaison (à demander lors de l'inscription) et une copie des vaccins sont à joindre obligatoirement au dossier d'inscription. L'inscription ne sera définitive qu'après le paiement complet de la participation dûe.

Moyens de paiement acceptés : Chèque à l'ordre de la FDMJC Alsace, espèces ou chèques ANCV.

Horaires : Les enfants sont accueillis entre 7h30 et 9h30. Ils seront à rechercher entre 16h30 et 18h30.

Lieu de l'ALSH : Péri-scolaire "La Ruche" place Martin Bucur, à Wissembourg (Cour de l'école St Jean).

Pour toutes informations veuillez contacter Julien HOARAU **07 84 94 43 48** directeur de l'ALSH

Stéphanie BOELLINGER **06 87 92 48 86** directrice adjointe

Tarifs

pour les personnes résidant dans la C.C. du Pays de Wissembourg

5 jours		QF de 0 à 500	QF de 500,01 à 950	QF de 950,01 à 1500	QF + de 1500
Semaine de 5 jours (repas + goûter inclus)	1er enfant	60,00€	69,00€	78,00€	87,00€
	2è enfant	58,45€	66,80€	75,15€	83,50€
	3è enfant	56,70€	64,60€	72,50€	80,45€

Une majoration sera effectuée sur les tarifs ci-dessus pour les enfants n'habitant pas la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg.

Renseignez-vous auprès de l'équipe de Direction.

QF = Quotient familial attribué par la Caisse d'Allocations Familiales.

Si vous ne le connaissez pas, contactez la CAF, en donnant votre numéro d'allocataire.

Si le QF est non disponible ou si vous ne relevez pas de la CAF, consultez-nous en venant avec :

- Une photocopie de votre dernier avis d'imposition ;
- Une attestation présentant les différentes prestations familiales mensuelles auxquelles vous avez droit.

A défaut de ces pièces justificatives et d'un numéro de CAF, nous nous verrons dans l'obligation d'appliquer le tarif le plus élevé.

Moyens de paiement acceptés : Chèque à l'ordre de la FDMJC Alsace, espèces ou chèques ANCV.

Inscriptions et autorisation parentale à déposer ou envoyer au péri-scolaire "La Ruche" à Wissembourg

Je soussigné(e) (NOM, Prénom)
autorise mon / mes enfant(s) :

Nom, Prénom : né(e) le :

Nom, Prénom : né(e) le :

Nom, Prénom : né(e) le :

à participer à/aux ALSH suivant(s) (cochez la/les semaine(s) choisie(s)) :

Semaine 7 du 11 au 15 Février 2019 (5 jours)

Semaine 8 du 18 au 22 Février (5 jours)

Total de ma participation :€

J'autorise aussi le responsable à prendre toutes les dispositions qu'il jugerait utiles en cas d'accident.

Si vous autorisez votre enfant à rentrer seul, par ses propres moyens, veuillez le stipuler par écrit et précisant l'heure à laquelle il peut quitter la structure et en dégageant celle-ci de toute responsabilité.

